

Service des affaires corporatives
Direction du greffe
Division du soutien aux commissions et suivi
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : (514) 872-3770 / Télécopieur : (514) 872-5655
www.ville.montreal.qc.ca/commissions
Commissions@ville.montreal.qc.ca

Le 24 avril 2008

Invitation à l'étude publique du bilan et du rapport annuel du Conseil jeunesse de Montréal

Les conseils consultatifs : témoins de la représentation citoyenne à la Ville de Montréal

Madame, Monsieur,

La commission permanente du conseil municipal sur la présidence du conseil vous invite à participer à sa prochaine séance publique qui portera sur le bilan et le rapport annuel du Conseil jeunesse de Montréal :

Le jeudi 8 mai à 19 h

Hôtel de ville de Montréal, salle du conseil
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

Créé le 11 février 2003, le Conseil jeunesse a pour mandat de conseiller l'Administration municipale sur toute question relative aux jeunes de 12 à 30 ans et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse sur le territoire montréalais. Formé de 15 jeunes âgés de 16 à 30 ans, le Conseil jeunesse a formulé plusieurs avis et recommandations depuis sa création et s'est penché sur des sujets d'intérêt pour les jeunes, notamment les sports et les loisirs, le renouvellement de la fonction publique, la participation à la vie démocratique, la prostitution et les gangs de rue, la fréquentation des installations municipales, le portrait des jeunes montréalais, le transport collectif et le sentiment d'appartenance à Montréal.

La séance débutera avec la présentation du bilan et du rapport annuel du Conseil jeunesse de Montréal et sera suivie d'une période de questions et d'interventions du public pour se terminer par une période de questions et d'interventions des membres de la commission.

La commission débute son programme d'activité pour l'année 2008 en s'intéressant aux conseils consultatifs, outils de démocratie municipale. Elle étudiera également les rapports annuels du Conseil des Montréalaises et du Conseil interculturel de Montréal le 12 mai prochain ainsi que les rapports de l'Ombudsman de Montréal et de l'Office de consultation publique de Montréal le 4 juin.

La commission souhaite vous entendre au sujet de la représentation citoyenne. Vous êtes donc invité à intervenir en vous inscrivant le jour même de la séance publique à compter de 18 h 30 ou au préalable en contactant la Direction du greffe au 514 872-3770. Les documents pertinents à cette assemblée peuvent être consultés dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement et à la Direction du greffe. Ils sont aussi accessibles sur le portail de la Ville à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

Nous vous y attendons en grand nombre,



Marcel Parent
Président
Commission sur la présidence du conseil